

Procès-Verbal du conseil municipal du 16 mai 2023

Conseillers présents :

Mesdames ANTON, DIMOND, GALIBERT, JEFFREDO, PLANAT, SUNE

Messieurs BEDNARSKI, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL

Conseillers absents excusés : Madame GROS qui a donné pouvoir à Monsieur SALIEGE, Madame Morin qui a donné pouvoir à Madame GALIBERT, Monsieur BOUDOURESQUE qui a donné pouvoir à Monsieur CRISTOPHEL.

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation

Le PV du CM du 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Délibération 12-2023 M57

La M57 est la nomenclature budgétaire et comptable qui est appliquée au secteur public local. Instaurée au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, elle instaure des règles budgétaires assouplies donnant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires locaux en matière de :

Gestion pluri annuelle des crédits

Fongibilité des crédits

Gestion des crédits de dépenses imprévues.

La généralisation de la M57 à toutes les collectivités locales est programmée pour le 1^{er} janvier 2024.

Le maire demande au conseil de bien vouloir approuver le passage de la commune à la nomenclature M57 à compter du budget primitif de 2024 et de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 13-2023 Signature de la convention avec le Département relative à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Le Département établit chaque année une programmation des aides en direction des communes et des EPCI. C'est ainsi qu'il s'engage à participer financièrement à la rénovation énergétique de la mairie et de l'école élémentaire soit une subvention d'un montant de 30368€ (30% du montant retenu des travaux). Le maire demande au conseil l'autorisation de signer avec le Département la convention de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 14-2023 Ouverture d'un poste d'agent technique

Considérant que la fermeture d'une classe à l'école maternelle n'éteint pas les besoins d'un second poste d'ATSEM, le maire propose d'ouvrir un emploi d'assistante éducative petite enfance dans le grade d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à raison de 20h hebdo et ce à compter du 1^{er} septembre 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 15 -2023 Vote des subventions aux associations

Chaque association de la commune a été reçue par le maire et la première adjointe afin de présenter son bilan d'activité et plus particulièrement son bilan financier et ses éventuels besoins en termes de subvention. Suite à ces échanges, une consolidation des besoins recensés a été établie pour l'ensemble des associations. Le maire demande à son conseil de se prononcer sur le tableau présenté. Une fois ce tableau voté, les subventions ainsi déterminées pourront être versées.

En séance les débats font apparaître des propositions qui vont au-delà du tableau présenté : 500€ au lieu de 400€ pour les restos du cœur. La consolidation est donc modifiée. Le conseil a par ailleurs examiné les demandes de subventions d'autres associations qui n'ont pas été retenues.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 16-2023 Recrutement de jeunes pendant la période estivale

Le maire demande l'autorisation de recruter comme chaque année 8 jeunes azillois pendant les mois de juillet et août.

Chaque jeune sera recruté sur un CDD de 15 jours à raison de 20h hebdo. Les conditions à remplir sont les suivantes : habiter Azille et avoir 18 ans.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Discussions / Informations

Déplacement du marché : suite aux retours positifs des commerçants et des habitants recueillis à l'occasion du déplacement du marché des allées à la piste de danse lors de la 3^{ème} édition de Tra'Zille, nous décidons d'installer à titre expérimental le marché sur la piste de danse, anciennement place du marché. Les conclusions seront tirées et nous déciderons ou pas de pérenniser cet emplacement.

Platane sur la promenade : un platane va être abattu sur la promenade. Nous attendons les résultats des analyses. Si c'est le chancre coloré nous risquons d'être obligés d'abattre tous les arbres de la rue de La Poste à la mairie.

Visite de Christophe Barthes : le 16 juin à 15h, le député viendra rencontrer le conseil municipal. Il visitera ensuite la cave coopérative.

Le séminaire municipal du 3 juin aura 2 volets : le 1^{er} abordera la 2^{ème} partie du mandat et le second le fonctionnement du conseil municipal. Il débutera à 8h30.

Questions diverses

Jean Sigé fait état de l'achèvement de la clôture des jardins partagés. Il évoque également le prix de cabanes de jardins de 2.20m² au prix de 239€ l'une en vente au magasin de bricolage de Rieux. Aujourd'hui nous avons 22 inscrits dont 4 qui sont à jour de cotisation. La discussion porte sur la réelle nécessité d'installer des cabanes individuelles ou bien d'investir dans une construction en dur qui serait mise à disposition de tous. Le conseil décide pour le moment de surseoir.

Chantal Planat évoque la maison de la Grand rue qui menace ruine. Le maire devrait rencontrer une personne qui pourrait être intéressée pour la racheter. Si nous n'avancions pas, nous devons faire les travaux et avancer le montant des travaux.

Karine Dimond souligne la réussite de Tra'Zille 2023. Ce point est également repris par Géraldine Anton.

Jean Christophel confirme qu'à la salle Maynadié, le plafond est fait.

Joëlle Galibert se réjouit du fait que la promenade basse ne soit plus un parking.

Guy Bednarski trouve que les bacs jaunes sont remplis rapidement. Nous ne pourrions pas solliciter de passage supplémentaire. Le tri sélectif se pratique de plus en plus ce qui est un bon signe. Nous pouvons le cas échéant échanger des poubelles grises contre des jaunes. Jean Vangel suggère la mise en réflexion d'une collecte de cartons organisée par la commune.

Dominique Jeffredo évoque le dossier de l'Eglise. Nous avons toutes les difficultés du monde pour faire avancer le dossier qui fait des allers et retours entre les ABF et l'architecte du patrimoine. Nous avons par ailleurs reçu un devis sur 2 attendus pour la réparation du vitrail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.